

Sujet : [INTERNET] Opposition au projet NECC

De : "sblanchard-avocat-secretariat" <sblanchard-avocat-secretariat@orange.fr>

Date : 25/04/2024 09:57

Pour : <pref-ep-metha@haute-marne.gouv.fr>

Monsieur le Commissaire Enquêteur

Je souhaite vous faire part de ma totale opposition au projet de création d'une unité de méthanisation sur le territoire de la Commune de CHOIGNES dont je suis une habitante.

Le montage juridique du projet est particulièrement déloyal puisqu'il a pour but évident de contourner la réglementation en le présentant fallacieusement comme une installation agricole alors qu'il s'agit d'une opération industrielle à vocation spéculative.

Il n'est pas anodin de constater que le siège social de la S.A.S. NECC est situé en LOIRE-ATLANTIQUE, département dont le Préfet a rendu un arrêté de rejet en date du 1^{er} décembre 2023 pour un projet de même nature, qui ne serait pas davantage toléré s'il était implanté en Haute-Marne.

Il me semble en effet incohérent et dangereux de détourner de leur vocation nourricière les terres destinées à la culture de denrées alimentaires pour faire tourner une usine de biogaz surdimensionnée et ne produisant que l'équivalent de quelques éoliennes, aux portes des agglomérations, en zones Natura 2000, avec l'impact écologique désastreux qui a déjà été dénoncé par les riverains d'équipements similaires : pollutions diverses, odeurs à 8 kms à la ronde, saturation des dessertes routières, décode des habitations, éco anxiété des populations, conflit d'usage avec les éleveurs à la recherche de fourrage, et bien sûr d'énormes profits pour une compagnie pétrolière qui prétend verdir son enseigne.

Ce projet a soulevé l'indignation de nombreux hauts-marnais attachés tant à l'environnement qu'à leur qualité de vie et qui sont parfaitement conscients des manœuvres mercantiles dont ils feraient les frais en qualité de contribuables et de riverains.

Je vous prie par conséquent de bien vouloir tenir le plus grand compte des manifestations d'hostilité relatives à ce projet anti écologique.

Je vous prie de croire, Monsieur le Commissaire Enquêteur, en l'assurance de ma respectueuse considération.

Stéphanie BLANCHARD



Sans virus. www.avast.com